

# Enquêtes relatives aux FIMO et TP Conduite

## Méthodologie

L'AFT, qui co-finance chaque année environ 40 000 formations d'accès au métier de conducteur routier, a conduit en septembre 2019 des enquêtes auprès des bénéficiaires de cette aide et des entreprises qui ont recruté des conducteurs.

### 1. Une enquête auprès des bénéficiaires de l'aide à la personne de l'AFT sortis de formation en 2018

2 685 personnes ayant suivi en 2018 une formation professionnelle d'accès au métier de conducteur routier soutenue par l'AFT ont répondu à une enquête en ligne ouverte tout au long du mois de septembre 2019, et adressée par mail aux bénéficiaires du soutien de l'AFT. 94% d'entre elles ont validé leur formation.

Il s'agit de personnes suivant des formations TP Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur (26% des répondants), TP Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur tous véhicules (20%), Permis + FIMO Marchandises (30%), TP Conducteur(trice) du transport routier interurbain de voyageurs (14%), Permis + FIMO Voyageurs (10%).

### 2. Une enquête auprès des bénéficiaires de l'aide à la personne de l'AFT en formation en septembre 2019

760 personnes, qui suivaient, au mois de septembre 2019, une formation d'accès au métier de conducteur routier, ont été invitées par mail à répondre à une enquête de l'AFT. 172 réponses ont été recueillies. 84% des répondants sont des demandeurs d'emploi.

### 3. Une consultation auprès des professionnels du transport et de la logistique

246 entreprises de transport routier de marchandises et voyageurs ont répondu à une enquête, complétée et confortée par une consultation et des entretiens bilatéraux. L'objectif était de comparer la perception qu'ont les recruteurs des différents parcours de formation d'accès au métier de conducteur routier. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion globale menée en 2019 par l'AFT sur l'accès au métier de conducteur routier.

## L'entourage (famille, amis...) à l'origine de la moitié des vocations de conducteur

### Vecteur de découverte du métier de conducteur routier (en % de répondants)



L'entourage (famille, amis) est à l'origine de la moitié des vocations de conducteurs routiers.

Le monde professionnel joue également un rôle important pour faire découvrir ce métier : plus d'un tiers des personnes en formation l'ont découvert grâce à des collègues, d'autres conducteurs rencontrés sur le lieu de travail, ou encore un employeur.

Néanmoins, lorsqu'il s'agit de choisir la formation, c'est souvent Pôle emploi ou des missions locales qui les ont dirigés vers la formation qu'ils ont suivie (dans 43% des cas), devant l'entourage (27%).

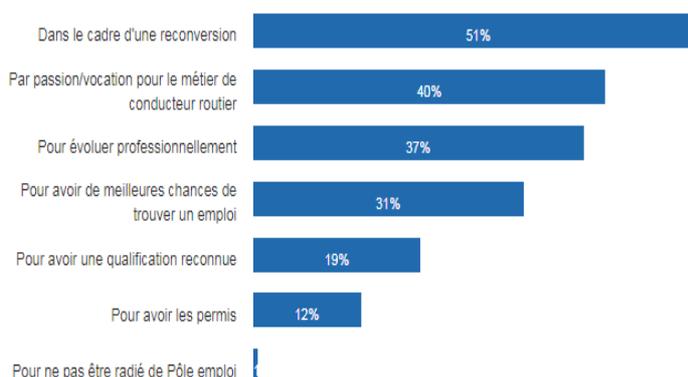
## Un métier « passion » perçu comme « porteur » ...

Les formations FIMO et TP conducteur(trice) sont majoritairement suivies dans le cadre d'une reconversion professionnelle (notamment par des conducteurs livreurs et des opérateurs logistiques).

Deux répondants sur cinq disent s'y orienter par passion ou vocation pour le métier de conducteur routier. Elles présentent pour plus d'un tiers des formés une opportunité d'évoluer professionnellement.

Elles sont également perçues comme offrant de meilleures chances d'améliorer l'employabilité et de décrocher un emploi (31% des répondants).

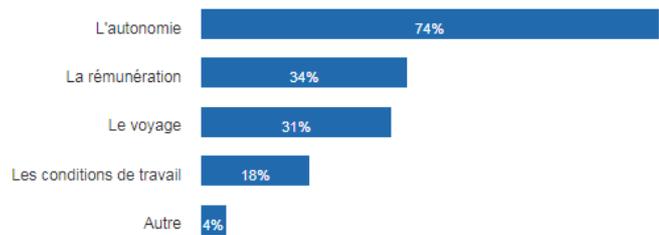
## Raisons de cette formation (en % de répondants)



### ... et offrant de l'autonomie

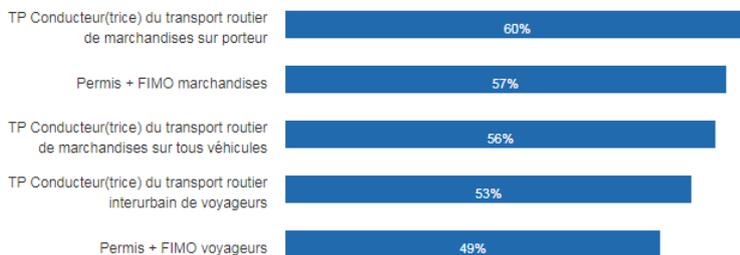
Le principal attrait du métier tient à l'autonomie à laquelle il est associé : près des trois quarts des répondants sont attirés par le fait d'avoir de l'autonomie lorsqu'ils seront conducteurs routiers. La rémunération dans le transport est également perçue comme attractive par plus d'un tiers des répondants. Enfin, environ 30% des répondants apprécient particulièrement la perspective de voyager.

### Facteurs d'attrait pour le transport (en % de répondants)



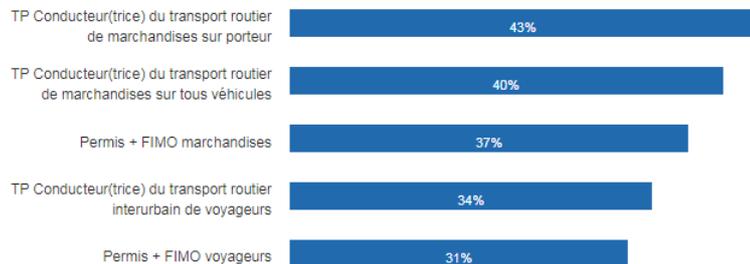
### Un recours plus fréquent aux simulateurs et technologies numériques dans les formations de conduite de véhicules de transport de marchandises

#### Déroulement de la formation dans une salle multimédia/informatique (en % de répondants)



57% des formés ont pour partie appris dans une salle multimédia/informatique, et dans ces situations, plus des trois quarts des répondants confirment qu'un formateur était toujours présent en salle.

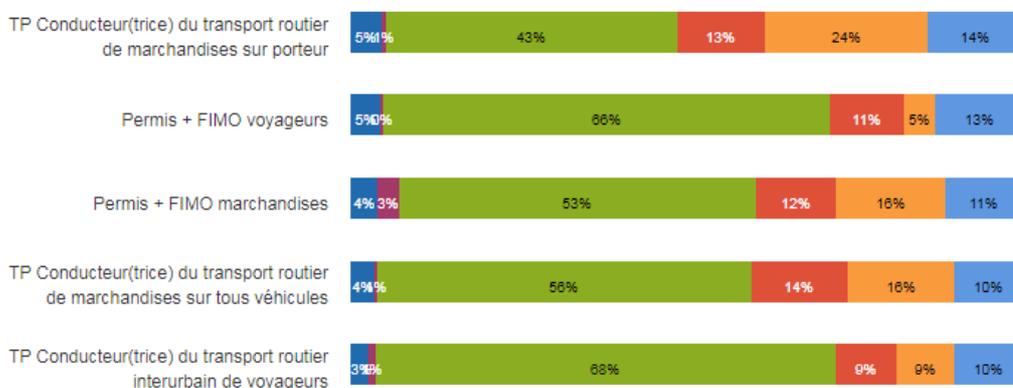
#### Utilisation des simulateurs de conduite (en % de répondants)



Dans leur ensemble, 38% des répondants ont été amenés à utiliser des simulateurs pédagogiques de conduite pendant leur formation (un peu moins dans les formations de conduite de véhicules de transport de voyageurs : ils sont 31% dans les formations permis + FIMO voyageurs).

### A la clé, un emploi pour la quasi-totalité des bénéficiaires à l'issue de leur formation

#### Situation 6 mois après la fin de la formation (en % de répondants)

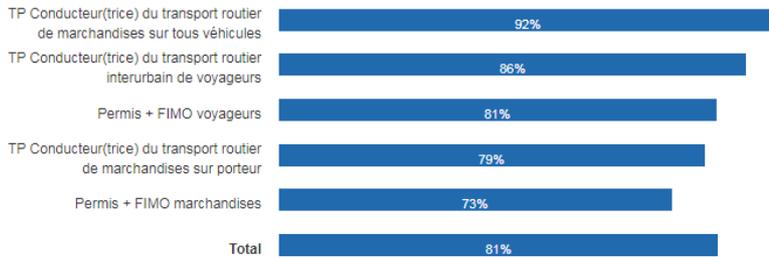


● Autre ● Indépendant, artisan, entrepreneur ● Emploi sous Contrat à Durée Indéterminée, titulaire  
● Emploi sous Contrat à Durée Déterminée ● Intérim ● Recherche d'emploi

Six mois après la fin de leur formation, 82% des individus sont en poste, le plus fréquemment en CDI (trois fois plus souvent qu'en CDD). 18% des répondants, toutes filières confondues, sont en contrat d'intérim ; moins de 9% de ceux qui ont suivi une formation en transport routier de voyageurs sont intérimaires. Les deux tiers des intérimaires sont à la recherche d'un contrat en CDI ou CDD de conducteur routier.

Pour 95% des répondants, l'emploi qu'ils occupent correspond à leurs attentes. Quant aux demandeurs d'emploi (13% des répondants), 80% d'entre eux recherchent bien un emploi de conducteur routier, conformément à la formation qu'ils ont reçue.

### Répondants en emploi occupant un poste de conducteur (en %)



Plus de quatre fois sur cinq, les sortants ayant un emploi occupent bien un poste de conducteur routier professionnel, et même plus de neuf fois sur dix pour les sortants d'un TP Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur tous véhicules. Les autres évoquent le plus souvent avoir trouvé de meilleures opportunités professionnelles.

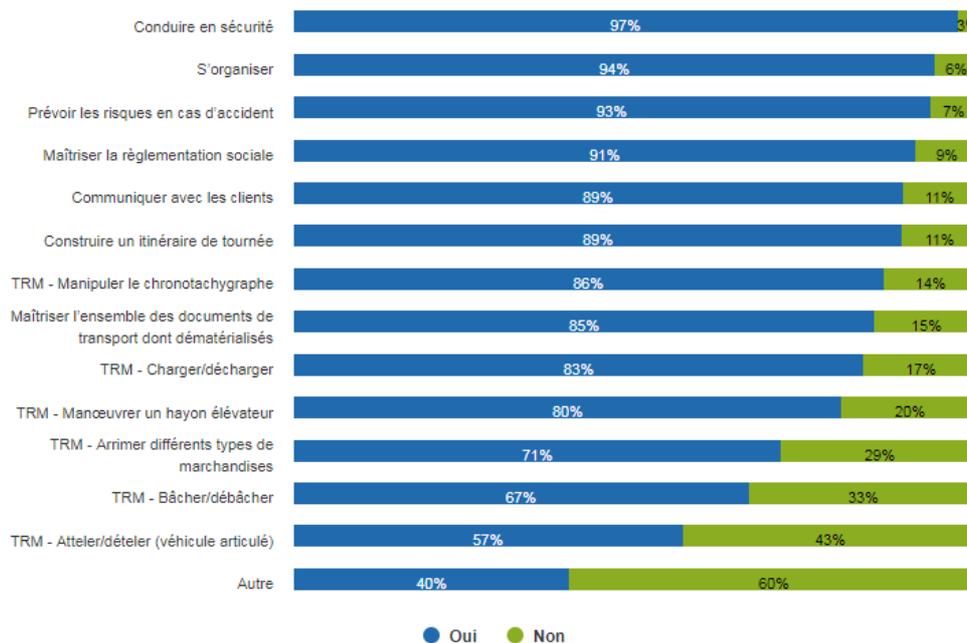
### Des compétences font néanmoins parfois défaut lors de la prise de poste

Plus d'un quart des personnes en poste considèrent que des compétences leur manquaient pour être performants dès leur prise de poste, et jusqu'à un tiers des sortants d'un TP Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur tous véhicules.

### Bénéficiaires des formations qui déclarent que des compétences leur ont manqué à la prise de poste (en % de répondants)

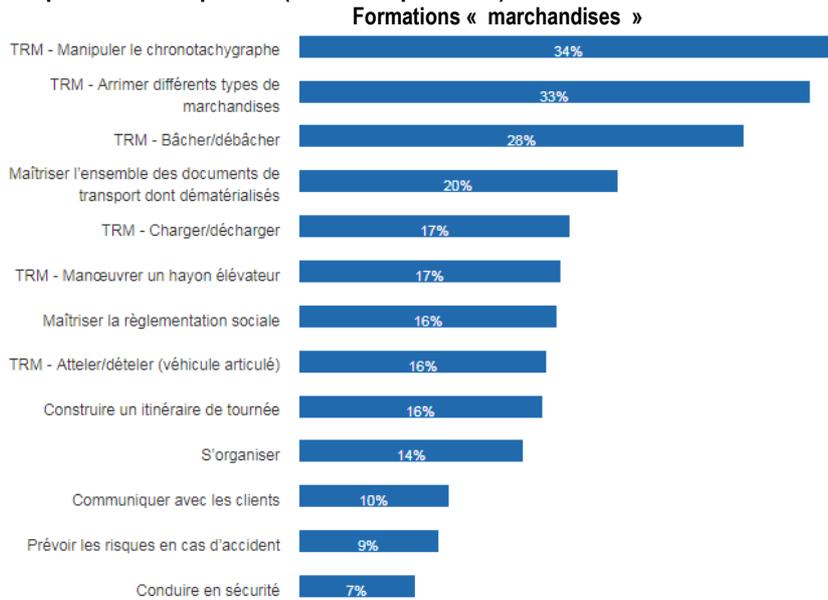


### Compétences acquises à l'issue de la formation, le point de vue des personnes formées (en % de répondants)

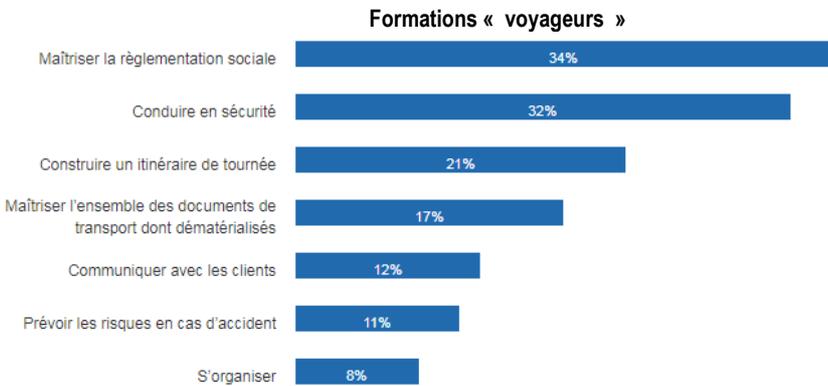


A l'issue de leur formation, s'ils estiment savoir conduire en sécurité, les conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises rencontrent des difficultés pour atteler/dételer (43%), bâcher/débâcher (33%), arrimer différents types de marchandises (29%), ou encore manœuvrer un hayon élévateur (20%).

## Compétences manquantes (en % de répondants)



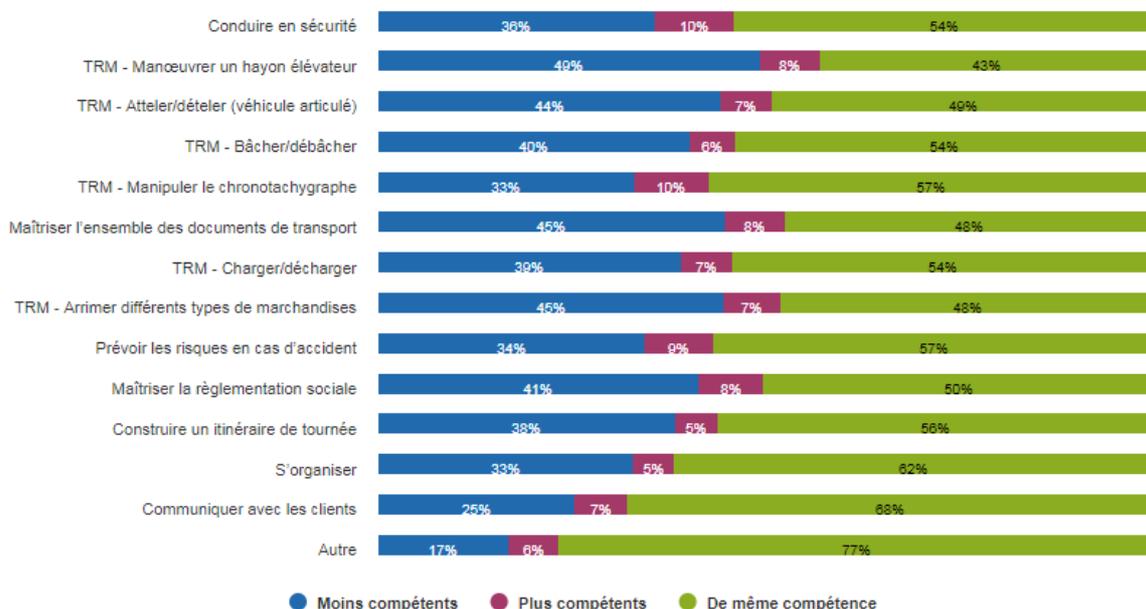
Le plus souvent, les compétences qui ont fait défaut aux conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises avaient trait à la manipulation du chronotachygraphe (34% de ceux qui font part d'une faiblesse de leurs compétences lors de leur embauche), l'arrimage de différents types de marchandises (33%), le bâchage/débâchage (28%).



34% des conducteurs de véhicules de transport routier de voyageurs qui estiment que des compétences leur ont manqué lors de la prise de poste déclarent ne pas maîtriser suffisamment la réglementation sociale.

## Le plus souvent, les employeurs ne constatent pas de différence entre les compétences des sortants de FIMO et de TP

### Compétences des sortants de FIMO par rapport aux sortants de TP (en % de répondants)

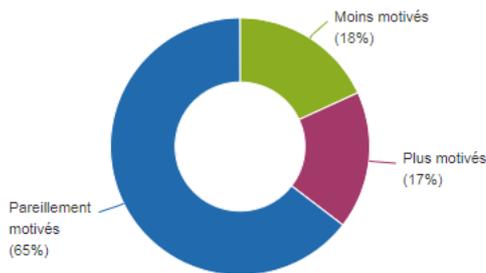


Le plus souvent, les employeurs ne constatent pas de différences de compétences entre les sortants de parcours permis + FIMO et les sortants de titre professionnel Conducteur(trice), notamment lorsqu'il s'agit de communiquer avec les clients, savoir s'organiser, manipuler le chronotachygraphe, prévoir les risques d'accidents, ou encore construire un itinéraire de tournée.

Cependant, le nombre d'employeurs qui estiment que les sortants de FIMO sont moins compétents que les sortants de TP est nettement supérieur au nombre de ceux qui déclarent le contraire lorsqu'il s'agit de réaliser des tâches telles que : manœuvrer un hayon élévateur, atteler/dételer, arrimer différents types de marchandises, bâcher/débâcher, mais aussi pour maîtriser l'ensemble des documents de transport ou encore la réglementation sociale.

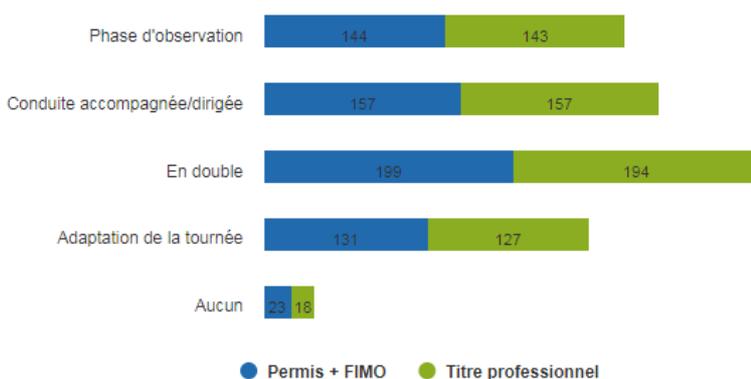
### Les employeurs ne distinguent pas non plus de différence dans la motivation ou le processus d'intégration des sortants de FIMO ou TP

Motivation au poste de travail des sortants de FIMO par rapport aux sortants de TP (en % de répondants)



Les employeurs ne distinguent pas de différence de motivation entre les sortants de formations minimales obligatoires (FIMO Marchandises ou Voyageurs) et les titres professionnels Conducteur(trice) : 65% d'entre eux les trouvent pareillement motivés, et ceux qui jugent les sortants de FIMO moins motivés que les sortants de TP sont tout aussi nombreux que ceux qui pensent le contraire.

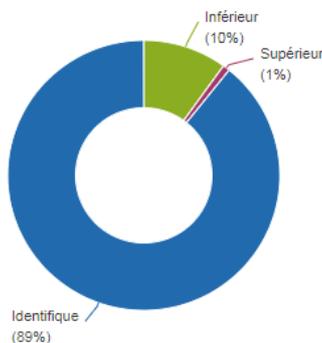
Processus d'intégration mis en place (en nombre de réponses)



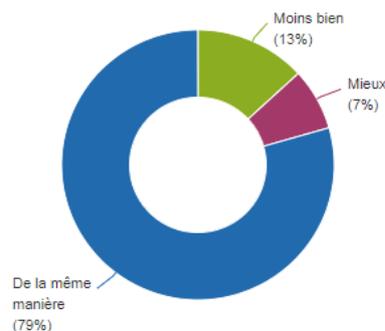
Quasiment tous les employeurs mettent en place un processus d'intégration des nouveaux conducteurs routiers dans l'entreprise : le plus souvent, le nouveau conducteur est placé en double avec un conducteur plus expérimenté, il est accompagné, la tournée est adaptée... Cependant, on n'observe pas de différence significative dans les modalités d'intégration des conducteurs selon leur parcours d'accès au métier.

### La reconnaissance s'exprime largement dans les mêmes termes pour les sortants de FIMO et TP

Rémunération ou coefficient des sortants de FIMO par rapport aux sortants de TP



Progression dans l'entreprise des sortants de FIMO par rapport aux sortants de TP



Près de neuf fois sur dix, les sortants de parcours permis + FIMO ont une rémunération et un coefficient à l'embauche identiques aux sortants de titres professionnels. Seuls 10% d'entre eux ont une rémunération inférieure.

La différence de progression, en termes de prise de responsabilité dans l'entreprise, entre ces deux parcours d'accès au métier de conducteur, est peu marquée : près de 80% des employeurs la jugent similaire.